

Compte rendu du Conseil Scientifique du 18 septembre 2008

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du compte rendu du CS du 19/06/08
- 2 - Etat d'avancement des projets pluridisciplinaires financés sur le contrat quadriennal 2006-2009 : « CAO – contraintes et réalité virtuelle », « Nord(s) en regard(s) »
- 3 - Avis postes vacants
- 4 - Demande d'aide du LAMIH – Science en fête
- 5 - Projet INTERREG IV PRISTIMAT
- 6 - Dossier FEDER CPER NOROPALE
- 7 - Demandes d'aide à publication
- 8 - Questions diverses

1 - Approbation du compte rendu du CS du 19/06/08

Approbation à l'unanimité moins une abstention.

2 - Etat d'avancement des projets pluridisciplinaires financés sur le contrat quadriennal 2006-2009 : « CAO – contraintes et réalité virtuelle », « Nord(s) en regard(s) »

Une présentation scientifique positive du projet « CAO – contraintes et réalité virtuelle » est assurée par Mme Gudrun ALBRECHT, M. Michel DAMBRINE, M. Philippe THOMIN, M. Christoph FUNZIG (post-doc). La poursuite du projet jusqu'à son terme est votée à l'unanimité.

M. Stéphane HIRSCHI présente l'état d'avancement du projet « Nord(s) en regard(s) ». La poursuite du projet jusqu'à son terme est votée à l'unanimité.

3 - Avis postes vacants

La circulaire ministérielle concernant les postes vacants n'étant pas parue, ce point est reporté à un Conseil scientifique ultérieur.

4 - Demande d'aide du LAMIH – Science en fête

Les membres du Conseil scientifique sont d'accord à l'unanimité pour mettre ce nouveau point à l'ordre du jour.

M. Bourel présente une demande de 2000 € pour une animation de sensibilisation à la sécurité routière dans le cadre de Science en fête.

Vote favorable à l'unanimité.

5 - Projet INTERREG IV PRISTIMAT

Mme Anne LERICHE présente une modification du budget du projet INTERREG IV PRISTIMAT présenté en C.S. le 29/11/07.

Approbation à l'unanimité.

6 - Dossier FEDER CPER NOROPALE

M. Guy BISIAUX présente une demande de subvention FEDER-CPER NOROPALE.

7 - Demandes d'aide à publication

Porteur à l'UVHC	Objet	Demande à l'UVHC
Marie-Geneviève GROSSEL	Aide à publication « Sottes chansons contre amour »	1500 €
Moktar BEN BARKA	Aide à publication des actes du colloque « associations religieuses et para-religieuses aux Etats-Unis : facteurs de cohésion sociale ? »	1500 €

Vote favorable à l'unanimité.

8 - Questions diverses

M. DELOT déplore la lenteur et la multitude de justificatifs demandés dans le cadre des missions gérées par l'UVHC , notamment la photocopie des relevés de comptes personnels. M.DELOT signale ainsi qu'il fait gérer les fonds par le CNRS lorsque c'est possible. M. MILLOT répond que le mandatement des ordres de missions gérés par l'UVHC est rapide aujourd'hui. Il est ordonnateur des missions de la recherche, et les délais de signature sont courts. Peut-être les dossiers mettent-ils alors du temps à quitter les laboratoires... S'agissant de la souplesse de la gestion CNRS, M. MILLOT acquiesce et souhaite que l'UVHC s'en approche. M. GUERRA et M. DELOT signalent que les avances accordées par l'UVHC perdent leur intérêt dans la mesure où le missionnaire doit avancer le montant de son transport. Ainsi, M. GUERRA indique qu'il avance en permanence 3000 € au titre de ses missions, et déplore que les doctorants ne puissent même pas bénéficier d'avances. M. DUCROCQ informe que le portail du CNRS permet aux chercheurs de réserver le transport et l'hébergement sans avoir à se soucier des paiements et remboursements, et signale l'existence de la « carte affaires ». M. MILLOT ajoute qu'au CNRS, un directeur de laboratoire est ordonnateur secondaire à hauteur de 206 000 €.

M. CATTAN demande si les membres du C.S. peuvent disposer de la dernière version des statuts des laboratoires. M. MILLOT n'y voit pas d'inconvénient. La commission des statuts doit encore les examiner.

Valenciennes, le 4 novembre 2008

Le Vice-Président chargé de la recherche

P. MILLOT

Présidence du C. S. : M. MILLOT, Vice-Président chargé de la recherche

Présents :

Collège A : Mmes HARMAND, LAFOURCADE, LERICHE
MM. ABRAMOVICI, CATTAN, GUERRA, LEPOUTRE, LOCHEGNIES, NONGAILLARD, ZIEGER

Collège B : M. SODAÏGUI

Collège C : Mmes PETILLON, SÉNÉCHAL, SIROUX
MM. DELOT, GUIZARD-DUCHAMP, POLET

Collège D : Mme MAYEUR
M. LELEU

Collège E : M. DANJOU

Collège F : Mme GUILAIN

Collège pers. ext. : MM. KAMINSKI, ZINGRAFF

Invités : Mmes ALBRECHT, GROSSEL, NIKICHINE
MM. BISIAUX, BOUREL, COUTELLIER, DUCROCQ, HERBIN, HIRSCHI

Ont donné pouvoir : Mme GIRARD à Mme GUILAIN, Mme PARROT à Mme LAFOURCADE, M. CADET à M. KAMINSKI, M. DELBECQ à M. ZINGRAFF, M. GAZALET à M. NONGAILLARD, M. JENNY à Melle MAYEUR, M. TABARY à M. POLET, M. VRANCKEN à M. SODAÏGUI

Excusés : Mme TRUFFERT, MM. DUBURCQ, PAPIN, MONNOYER DE GALLAND